

Encore un procès contre des militants BDS en France

03.09.2013

Categories: Attaques contre BDS, BDS-Arguments

Le 12 septembre 2013, sept militantEs de la région parisienne comparaitront devant le tribunal de Pontoise, pour avoir dénoncé, sur un mode humoristique, la complicité du gouvernement français avec le régime d'apartheid israélien.

Depuis, tandis que la campagne citoyenne et pacifique de boycott du régime israélien ne cesse de s'étendre en France et dans le monde, la justice a eu à connaître d'autres cas, discutés cette fois sur le fond : en mai 2012, notamment, la Cour d'appel de Paris, confirmant un jugement de première instance dans une affaire similaire (dans une grande surface d'Evry), a estimé que l'appel citoyen au boycott d'un Etat, fût-ce Israël, entrait pleinement dans le champ de la liberté d'expression garantie par la Constitution. Plus récemment, le tribunal de Perpignan a prononcé la relaxe de trois militants de la campagne BDS.

Les « Sept du Val d'Oise » attendent donc avec sérénité et détermination leur comparution devant le tribunal de Pontoise, dont ils feront une tribune pour la défense du droit, et la critique de l'instrumentalisation de la justice.